



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de mise à disposition avec PROFIL de Jonzac pour :

- Madame SALLAFRANQUE Maëva en tant qu'esthéticienne du 8 au 30 novembre 2024,
- Madame DEFONTAINE Éva en tant qu'esthéticienne du 18 au 30 novembre 2024.

Fait à Jonzac,
Le 1^{er} NOV. 2024

Le Président
Claude BELLOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex